

que le ministre confirme que le gouvernement des États-Unis n'a pas pris deux ans après qu'il en ait eu l'idée pour instaurer ce régime. Les États-Unis l'ont mis en route très rapidement et avec un certain sentiment d'urgence.

L'un des principaux problèmes qui existent au Canada en ce moment du point de vue politique est de chercher à déterminer si la petite entreprise a un avenir et si l'on devrait essayer de la conserver devant la constitution des énormes sociétés nationales ou des sociétés d'envergure régionale. Elles peuvent très vite anéantir de petites entreprises. Étant donné la conjoncture actuelle, les petites entreprises paraissent souvent être vouées à un triste sort. J'ai conclu de l'attitude adoptée par le gouvernement et le ministre qu'on avait décidé que les petites entreprises jouaient un rôle utile et qu'il était très important de les encourager ainsi que d'encourager les petits fabricants. Mais jusqu'à maintenant, tout ce que nous savons c'est qu'un haut fonctionnaire se penche sur cette question et que certaines recherches ont été entreprises; que ce bureau, quel qu'il soit, sera disposé à aider les petites entreprises au moyen d'informations. Mais je crois qu'elles veulent davantage.

La revue ou brochure publiée par le ministre, "Méthodes du commerce d'exportation" est excellente du point de vue informations. L'une des choses dont elle ne parle pas, toutefois, ce sont les grandes facilités de crédit accordées par le gouvernement que le *Globe and Mail* et M. Ambridge réclament. Je suis sûr que dans le domaine des petites entreprises, le ministre et ses collaborateurs pourront sortir une brochure tout aussi bonne renseignant les petits commerçants sur la façon de s'y prendre.

Toutefois, le ministre admet sans doute qu'ils veulent davantage. Ils veulent une agence accordant des prêts aux petits commerçants et aux petits fabricants. Je ne comprends pas pourquoi l'exemple des États-Unis n'a pas constitué un encouragement pour le ministre et j'aimerais qu'il nous dise, au cours de l'étude de ses crédits, pourquoi cela n'a pas été un encouragement pour lui de s'engager dans cette activité. Il pourrait peut-être nous dire en même temps pourquoi l'exemple de la banque américaine des importations et des exportations ne l'a pas inspiré. Il me semble bien ironique que les États-Unis, considérés d'habitude comme une nation fort en faveur de la libre entreprise, soient le pays qui, dans ces domaines particuliers, donne au nôtre, qui a été qualifié de bien moins entreprenant que les États-Unis, de tels exemples d'initiative et de direction gouvernementales. J'espère qu'avant que l'étude de ses crédits

soit terminée, le ministre nous parlera davantage de ces deux domaines, étant donné surtout la mauvaise situation actuelle de l'industrie de la pâte et du papier.

M. Benidickson: Monsieur le président, le ministre, je crois, a consenti à ce que ce poste soit réservé si les membres du comité décidaient de passer à l'étude de chaque autre crédit particulier. Je veux donner au ministre l'assurance que pour cela, je ne m'attendrai pas outre mesure et ne traiterai pas de questions générales qu'à mon avis il ne convient particulièrement pas de traiter dans l'étude de ce crédit concernant l'administration. J'aimerais beaucoup traiter certains sujets dont on nous a entretenus aujourd'hui, par exemple, le détournement du commerce, la conférence aux États-Unis en janvier, les perspectives d'immobilisations en 1959 et bien entendu quelques autres questions du même ordre. Mais je ne peux trouver mieux que le moment présent pour dire quelques mots et poser quelques questions au ministre sur ce chapitre du rapport annuel qui traite des petites entreprises. Le ministre sait naturellement que ce sujet a été mis en bien plus grande évidence lors des deux campagnes électorales de 1957 et 1958. Les Canadiens ont été portés à croire que le gouvernement avancerait beaucoup plus sous un nouveau gouvernement et que quelque chose de bien plus tangible serait fait pour aider les petites entreprises, que ce qu'on en voit dans le rapport ou ce qu'en disent les observations faites jusqu'ici par le ministre. En réalité, je ne crois pas qu'il ait le moins parlé des petites entreprises.

Juste pour montrer que j'ai de solides raisons de croire que c'est ce que pense le public, voici quelques-unes des déclarations à l'emporte-pièce débitées en 1957 et en 1958 par le leader du parti conservateur. J'ai ici des extraits de déclarations du premier ministre. Aux dernières élections, il a dit que seules des réductions mineures d'impôt avaient été accordées, mais il laissait présager une aide beaucoup plus grande.

Nous savons que le dernier budget a en réalité haussé les taxes au lieu de les réduire. Le 24 février 1958, il a dit à Cornwall que les petites entreprises ont été poussées au pied du mur par la politique de l'argent cher du parti libéral. Je n'ai pas besoin d'en dire davantage à ce propos; cependant cela donne une assez belle occasion au groupe présent à la Chambre ce soir, si petit soit-il, de rire de bon cœur. Puis lors de l'inauguration de sa campagne à Campbellton, Nouveau-Brunswick, le 4 mai 1957, il a dit:

Nous avons l'intention de faire quelque chose pour aider les petites entreprises de ce pays. Elles se trouvent prises de nos jours, prises à tout jamais dans une situation qui ne leur permet pas de survivre.